

L'AUTONYMIE ET LA PHRASE AVERBALE

par Florence Lefeuvre

e-mail : flolefeu@club-internet.fr

Résumé : L'objet de cet article est d'analyser comment le sujet de la phrase averbale peut constituer un autonome. La valeur autonymique du sujet dépend du prédicat employé qui peut suivre trois formes. Le prédicat peut tout d'abord comprendre un terme clairement métalinguistique. Ensuite, il peut renfermer un terme dont la valeur métalinguistique est problématique. Enfin, il peut ne comporter aucun terme métalinguistique. C'est le cas de figure où la valeur autonymique du sujet est la plus difficile à déterminer.

Mots-clés : valeur autonymique, phrase averbale, référence.

Abstract : The aim of this paper is to analyse how the subject of verbless sentences can be autonomous. The autonomous signification of the subject depends on the predicate, according to three possibilities. First, the predicate can include a clearly metalinguistic term. Second, it can have a problematic metalinguistic term. Third, it may comprise no metalinguistic term, in which case the autonomous signification of the subject is the most difficult to establish.

Keywords : autonomous signification, verbless sentences, reference.

L'objet de cet article est d'étudier une des formes linguistiques qui peut être concernée par l'autonymie, à savoir la phrase averbale.

Nous définirons la phrase averbale comme une structure syntaxique qui comporte, avec trois types d'organisation possibles, un prédicat averbal (cf. Lefeuvre 1999a). Celui-ci peut être relié, par une modalité d'énonciation (l'assertion, l'interrogation, l'injonction et, dans un sens restreint, l'exclamation) à un sujet¹ explicite :

- (1) Incroyable, cette histoire !

ou bien à un sujet implicite. Le référent du sujet implicite appartient alors soit au contexte situationnel :

- (2) Un oiseau vint se poser près d'eux. [...].
- **Une mésange, un mâle.** Les femelles sont plus ternes. (Kessel, *Belle de Jour*)

soit au contexte linguistique :

- (3) Il était le plus heureux des pères, le plus fortuné des hommes. **Erreur!** une ambition sourde le rongerait. (Flaubert, *Madame Bovary*)

Ou encore, le prédicat averbal peut être, comme en (4), posé par une modalité d'énonciation, sans sujet, dans une phrase existentielle :

- (3) A droite, une table.

¹ La notion de sujet permet d'analyser avec les mêmes critères la phrase averbale et la phrase verbale, de donner ainsi une cohérence syntaxique à la notion de « phrase » et de proposer une typologie claire des différentes phrases averbales. La démarche syntaxique (sujet-prédicat) nous semble préférable à une démarche énonciative (thème-rhème) qui est souvent plus difficile à appréhender.

En ce qui concerne l'autonymie, nous ne nous intéresserons qu'aux phrases à sujet explicite ou implicite. D'après les exemples étudiés, le plus souvent, c'est le sujet de la phrase averbale qui s'avère susceptible de former un autonome, comme *truc* en (5) :

(4) Je vais te dire un truc — **Quel vilain mot, «truc»!**

Cet exemple nous montre que l'autonymie peut prendre, comme forme discursive, celle de la phrase averbale. Le sujet, notamment, peut osciller entre une valeur mondaine et une valeur autonymique, selon les termes employés dans la phrase averbale. La tension qui apparaît entre ces deux valeurs nous amène à considérer les points suivants. Dans un premier temps, nous analyserons les phrases averbales qui comprennent un terme métalinguistique à valeur opacifiante (Authier-Revuz 1995). Dans un deuxième temps, nous étudierons les phrases averbales qui comportent un terme métalinguistique avec une valeur opacifiante problématique. Dans un troisième temps, nous envisagerons les phrases averbales qui ne renferment pas de terme métalinguistique : la valeur autonymique du sujet en est d'autant plus complexe.

Pour une compréhension plus aisée de cet article, nous reprendrons le code utilisé par Jacqueline Authier-Revuz (1995) pour désigner un premier élément par X, son autonome par X', un deuxième élément par Y, son autonome par Y'.

1. Terme métalinguistique à valeur opacifiante

Lorsque la phrase averbale comprend un terme métalinguistique à valeur opacifiante – le prédicat dans les exemples étudiés –, le processus autonymique s'enclenche différemment selon que la phrase averbale est à sujet explicite ou implicite.

En ce qui concerne le premier cas, nous avons trouvé des exemples où le sujet explicite représente l'autonyme X', et ce, dans deux configurations différentes.

Ou bien le sujet de la phrase averbale peut constituer une reprise de l'élément X employé dans l'énoncé précédent, comme en (5). Il représente alors l'autonyme X'; il est disjoint de l'élément X. On trouve de nombreux exemples dans les notes de bas de page :

(6) [...]comme les enfants honorent [leurs pères] après leur mort par des sacrifices, dans lesquels ils croient que leurs âmes, anéanties dans le Tyen, reprennent une nouvelle vie : chacun est porté à augmenter une famille [...]¹.

¹ **Tyen : nom chinois du Ciel** (Montesquieu, *Lettres persanes*, Notes de la Pléiade).

Cet énoncé compose une phrase averbale à deux termes. L'autonyme X' *Tyen* forme le sujet et le terme métalinguistique, *nom chinois du Ciel*, le prédicat.

Ou bien le sujet n'est pas une reprise de l'élément X. Dans cet exemple :

(7a) J'ai vu des gens mourir de chagrin de ce qu'on ne leur donnait pas des emplois qu'ils auraient été obligés de refuser, si on les leur avait offerts.

Belles paroles de Sénèque : « **Sic praesentibus voluptatibus utaris, ut futuris non noceas** » (Montesquieu, *Sur le Bonheur*).

la phrase latine mise en mention forme le sujet du prédicat *Belles paroles de Sénèque*, selon un ordre prédicat-sujet. En tant que segment du discours rapporté direct, elle constitue l'autonyme

X' (cf. Authier-Revuz 1992, 1993). Elle en possède les signes reconnaissables : mise en mention, fonction d'un nom, blocage de la synonymie. Le prédicat d'ordre métalinguistique favorise cette lecture, ce qui rapproche l'énoncé (7a) de celui-ci :

(7b) Sénèque a dit (fort bellement) : « Sic praesentibus voluptatibus utaris, ut futuris non noceas ».

Le sujet, en (7a), ne correspond pas à une reprise de l'élément X. Celui-ci est absent. D'où vient alors le sentiment d'être en présence d'une valeur mondaine ? La citation latine vient corroborer la réflexion de l'auteur et, de ce fait, elle ne peut pas ne pas connaître de valeur mondaine. Le statut clairement autonymique de l'élément X' ne permet pas d'y voir une « structure sémiotique de cumul » (Authier-Revuz, 1995 : 30) où l'élément réunirait les deux ordres de référence – aux choses et aux mots à la fois. L'hypothèse qui peut être formulée, c'est que la valeur mondaine apparaît, mais dans un second temps. Celle-ci est plus forte en (7a) qu'en (7b). En effet, en (7a), le rattachement du prédicat au sujet s'opère par une structure disloquée : il est moins manifeste que ne l'est, dans l'exemple (7b), la dépendance de la phrase latine, en fonction de COD, au verbe introducteur *a dit*. Les termes mis en mention qui apparaissent en deuxième position, en (7a), après le prédicat métalinguistique, semblent voler de leurs propres ailes, et ce, d'autant plus que le sujet est long et compose lui-même une phrase. C'est pourquoi, la lecture mondaine paraît l'emporter sur la valeur autonymique. On en oublie son statut de termes mis en mention. Ainsi, malgré son statut premier d'autonyme, cette phrase latine prendrait, dans un second temps, un sens mondain.

Lorsque le prédicat averbal, « substitut lexical » (Authier-Revuz 1995 : 104) de X, se rapporte à un sujet implicite :

(8) [...] le temps de s'apercevoir que la lutte des classes — chut, **quel vilain mot...** — ce n'était peut-être pas un leurre. (Exemple tiré de Authier-Revuz, 1995)

(9) Le « névrosé » (**drôle de mot, bien rétro**) est un reproche vivant adressé aux parents, contre eux dirigé, et dont le malheur retombe sur soi. (Exemple tiré de Authier-Revuz, 1995)

l'autonyme X' n'apparaît pas explicitement. On peut considérer qu'il se superpose à l'élément X, constituant alors un « mode bâtard » (Authier-Revuz 1995 : 31), qui signifie en bloc la chose et le nom— comme le laisserait entendre la distinction typographique de « *névrosé* » en (9). En ce qui concerne l'exemple (7c) fabriqué à partir de (7a) :

(7c) « Sic praesentibus voluptatibus utaris, ut futuris non noceas ». Belles paroles de Sénèque. on peut hésiter sur l'interprétation de la phrase latine. Soit il s'agit d'une mise en mention avec un statut simple de phrase autonymique, dans le sens de :

(7d) « Sic praesentibus voluptatibus utaris, ut futuris non noceas » a dit (fort bellement) Sénèque. Soit, cette phrase s'analyserait selon la modalisation autonymique c'est-à-dire qu'elle pourrait s'apparenter à la phrase suivante :

(7e) « Sic praesentibus voluptatibus utaris, ut futuris non noceas », comme l'a dit (fort bellement) Sénèque.

En (7c), l'énonciation se dédoublerait entre ce qui est dit et la représentation de ce qui est dit. Par sa simple juxtaposition à droite de la phrase latine, la phrase averbale ne nous permet pas de trancher entre l'autonomie simple et la modalisation autonome.

Ces phrases averbales à sujet implicite peuvent prendre deux formes. Ou bien elles sont intégrées à la phrase de base, comme en (8) et (9). Des éléments typographiques tels que les parenthèses et les tirets isolent alors le plus souvent la phrase averbale. Ou bien la phrase averbale est clairement dissociée de la phrase principale :

- (10) Suis-je là où Notre Seigneur me veut? **Question que je me pose vingt fois le jour.** (Bernanos, *Journal d'un Curé de Campagne*)²
- (11) Prenez le minitel. J'en ai reçu un. Enfin, **façon de parler** ! (Exemple tiré de Authier-Revuz, 1995)

Les notes de bas de page permettent, encore plus, de la distinguer de la phrase de base :

- (12) [...] ils se défaussaient¹ pour provoquer l'autre à mieux dire.

¹ **Terme emprunté à F. Perrier.** (Exemple tiré de Authier-Revuz, 1995)

Les données se complexifient pour les exemples où cet isolement n'est pas orchestré. Cet exemple :

- (13a) Il prit le sentier, terme par lequel on désignait l'ancienne route. (Exemple tiré de Authier-Revuz, 1995)

est analysé par Authier-Revuz (1995 : 118) comme une apposition méta-énonciative. Nous préférons parler d'apposition lorsque le terme X' est réalisé distinctement dans le discours, par exemple en (13b) :

- (13b) Il prit le sentier, et je dis bien sentier, terme par lequel on désignait l'ancienne route.

ce que Jacqueline Authier-Revuz glose (1995 : 118) par :

« X, et je dis X', terme [...] ».

L'énoncé (13a), dépourvu de cette réalisation discursive, se caractérise par un décrochage méta-énonciatif qui rend possible un décrochage syntaxique, à savoir la greffe d'une phrase averbale juxtaposée : *terme* constitue un prédicat averbal qui s'applique à un sujet implicite dont le référent est l'autonyme *sentier*. Mais à la différence des cas étudiés, aucun signe typographique ne vient expliciter le décrochage méta-énonciatif et syntaxique.

Jusqu'à présent, nous avons considéré des énoncés où le terme métalinguistique enclenche une opacification qui permet de relever la présence d'un autonome. Mais tout terme métalinguistique n'implique pas forcément d'opacification, comme nous allons l'envisager à présent.

2. Terme métalinguistique à valeur opacifiante problématique

² En (10), le mot *question* semble avoir toute sa valeur métalinguistique et opacifiante grâce au verbe qui suit (*se poser*) et au fait que l'énoncé précédent est bien une question. Cet exemple se différencie des énoncés averbaux en *Pas question*, dans par exemple, *Pas question de venir* où la valeur opacifiante n'est plus ressentie.

Nous ferons une distinction entre la phrase averbale à deux termes et la phrase averbale à un terme.

En ce qui concerne la phrase averbale à deux termes, deux expressions se sont révélées intéressantes à étudier, *autrement dit* et *autant dire*.

Un énoncé en *autrement dit* peut correspondre à une phrase averbale à deux termes. Cet exemple :

- (14a) La bête à bon dieu autrement dit la coccinelle, est commune dans nos régions (Exemple tiré de Rey-Debove, 1978)

peut être lu comme une sous-phrase averbale avec, pour sujet, le groupe *la coccinelle* et, pour prédicat, *autrement dit*.

On pourrait transformer l'énoncé (14a) de façon à ce que *la coccinelle* soit complément direct du verbe *dire* à la voix active, avec pour sujet l'indéfini *on* :

- (14b) La bête à bon dieu on pourrait dire autrement la coccinelle.

On trouve alors le schéma *X, l dit Y'* avec la reformulation de *X* en *Y'* (Authier-Revuz 1995 : 124-125) ; (14a) pourrait correspondre à un schéma similaire : *X autrement dit Y'*. Malgré cette proximité syntaxique, *autrement dit* ne fonctionne pas comme *X, l dit Y'*. En effet, cette expression n'implique pas, contrairement à des énoncés comme (14b), l'autonymie. On peut la trouver dans des exemples où aucune interprétation autonymique n'est possible. Dans l'énoncé suivant :

- (15a) Racontez-moi un peu, dit le chasseur.
– Eh bien, ça ne va pas mal ! à part la fièvre, pas trop mal vraiment !
– **Autrement dit**, dans deux ou trois jours vous venez au mirador avec moi ? (Moinot, *Le Guetteur d'Ombre*)

on ne voit pas en quoi *ça ne va pas mal ! à part la fièvre, pas trop mal vraiment* peut être «dit autrement» par *dans deux ou trois jours vous venez au mirador avec moi*. Il s'agit plutôt d'une relation de causalité. Le fait que cela aille mieux implique la venue au mirador, ce qui pourrait se gloser par :

Puisque ça ne va pas mal, dans deux ou trois jours, vous venez au mirador avec moi.

C'est pourquoi on est plutôt, avec *dans deux ou trois jours vous venez au mirador avec moi*, en présence d'un élément *Y*, c'est-à-dire d'une phrase mondaine et non de l'autonyme *Y'*. La paraphrase avec un élément nettement opacifiant ne serait pas possible :

- (15b) *je dirais autrement « dans deux ou trois jours vous venez au mirador avec moi ».

D'ailleurs une des paraphrases possibles pour ce type de phrase se fait avec *donc* (cf. Rey-Debove 1978 : 50) :

- (15c) Donc dans deux ou trois jours vous venez au mirador avec moi.

Ainsi, c'est l'interprétation contextuelle qui permet de voir, en (14a), l'autonyme *Y'* et non pas la seule présence de *autrement dit*. La suppression du déterminant, alors possible :

- (14c) La bête à bon dieu **autrement dit coccinelle** est commune dans nos régions.

signale la présence de la modalisation autonymique sur *bête à bon dieu*. La mise en rapport de la représentation Y' avec X opacifie ce dernier.

Plus précisément, l'expression *autrement dit* implique une reformulation chargée d'explicitier ce qui vient d'être dit. Ainsi, l'énoncé (16a) :

- (16a) Sur le pont ils regardèrent le torrent (Papa disait le rû) filer en gargouillant entre les pierres (Vercors, *Ce Jour-là* ; exemple tiré de Authier-Revuz, 1995)

ne pourrait pas se paraphraser par :

- (16b) *Sur le pont ils regardèrent le torrent (**autrement dit le rû**) filer en gargouillant entre les pierres.

En revanche, on pourrait trouver :

- (16c) Sur le pont ils regardèrent le rû (**autrement dit le torrent / torrent**) filer en gargouillant entre les pierres.

Lorsqu'il y a autonymie dans un énoncé avec *autrement dit*, on accède au référent de X (celui de *ru* en (16c)) par l'intermédiaire de Y' (l'autonyme *torrent*) qui se double, sans doute dans un second temps, de sa valeur mondaine Y, ce qui permet de revenir au sens de X.

Ainsi *autrement dit* n'implique pas l'autonymie mais ne l'interdit pas non plus. Cette expression établit une équivalence entre deux objets, que ce soit deux mots ou deux référents. C'est par l'interprétation contextuelle que l'on peut décider du statut autonymique de l'énoncé.

Le second cas concerne l'expression *autant dire*. L'énoncé (17a) :

- (17a) Les directeurs verraient un homme propre, **autant dire un homme neuf**. (Bastide, *Les Adieux*)

peut s'analyser comme une phrase averbale à deux termes avec, pour sujet, le groupe infinitival et métalinguistique *dire un homme* et, pour prédicat, l'adverbe *autant*, ce qui peut se gloser par :

Dire un homme neuf est autant / est équivalent à dire un homme propre.

Cette construction est la même que pour les autres phrases averbales en *autant* (cf. Lefeuve 1999a : 205). Ainsi l'énoncé suivant :

- (18) Après tout, pour le temps qu'il passe à Paris, **autant** le laisser dans l'erreur! (Feydeau, *La Dame de chez Maxim*)

comporte le sujet infinitival *le laisser dans l'erreur* et l'adverbe prédicatif *autant* :

le laisser dans l'erreur est équivalent.

L'énoncé (17a), selon cette interprétation, se rapproche du schéma X, *l dit Y'*:

- (17b) Les directeurs verraient un homme propre, on dirait aussi bien un homme neuf.

La présence de Y' opacifie l'élément X. Il peut y avoir superposition entre l'élément X et son autonome X', comme dans cet exemple :

- (19a) Dans leurs supputations, la question de la valeur de l'œuvre n'intervient, **autant dire, jamais**. (Gide, *Ainsi soit-il*). ;

on peut concevoir que *jamais* regroupe l'élément X et l'autonyme X' (l'énoncé ne comporte pas alors d'Y'). Cet exemple pourrait se paraphraser par un énoncé qui comporterait un terme opacifiant :

- (19b) Dans leurs supputations, la question de la valeur de l'œuvre n'intervient, **j'irais jusqu'à dire, jamais.**

Malgré l'homonymie, nous avons bien le cumul de deux signes, comme en (20) :

- (20) Il y a tout un échange de remèdes, **je vais dire de bonne femme**, parce que je suis mauvaise langue (Exemple tiré de Authier-Revuz, 1995).

De même que pour *autrement dit*, l'expression *autant dire* n'implique pas forcément la présence d'un autonome : le processus d'opacification peut être très réduit ; *autant dire* paraît souvent synonyme de *en clair, en somme* (cf. Authier-Revuz 1995 : 126). Ainsi dans cet énoncé :

- (21) Des hommes – **autant dire tous les clients** – coulaient vers elle des regards rapides, insistants, mais elle ne s'en rendait pas compte. (Japrisot, *La Dame dans l'Auto*)

il ne s'agit pas de donner une équivalence entre les groupes de mots *des hommes* et *tous les clients* mais de donner un autre type de référent, plus précis. L'expression *autant dire*, malgré l'équivalence contenue dans le mot *autant*, introduit un renchérissement : *des hommes*, on passe à *tous les clients*. Ce qui compte, ce n'est pas l'équivalence entre deux syntagmes ou deux référents, mais le renchérissement opéré. Même en (17a), on peut percevoir ce renchérissement, entre *propre* et *neuf*. On n'a pas d'explicitation d'un mot comme avec *autrement dit*.

Pour ce qui est de la phrase averbale à sujet implicite, elle peut former une expression lexicalisée qui apparaît selon un ordre anaphorique :

- (22) Votre œuvre m'a fait plaisir, **parole d'honneur.** (Balzac, *Les Illusions perdues*)

ou selon un ordre cataphorique (cf. Lefevre 1999a : 261) :

- (23) — **Ma parole d'honneur la plus sacrée**, il y en a douze cents. (Balzac, *Les Illusions perdues*)

En (23), le déterminant possessif *ma* introduit un point de vue énonciatif : il correspond au « réglage du support des opérations énonciatives » (Morel et Danon-Boileau 1998 : 137). Ce qui est fourni, c'est le support du jugement de valeur proposé sur le nombre annoncé *il y en a douze cents*. En (22), l'absence du déterminant possessif et la postposition donnent une valeur moins nette au réglage énonciatif de l'énoncé : on ne comprend qu'implicitement qu'il s'agit de la parole d'honneur de l'énonciateur. Ces deux énoncés (*parole d'honneur / ma parole d'honneur la plus sacrée*) pourraient être lus comme des phrases averbales à sujet implicite qui renverraient aux énoncés phrastiques précédent ou suivant. Mais leur valeur autonymique semble pratiquement absente ; la charge opacifiante de *parole* est estompée, contrairement à l'exemple (7a) :

- (7a) **Belles paroles de Sénèque** : « Sic praesentibus voluptatibus utaris, ut futuris non noceas » (Montesquieu, *Sur le Bonheur*).

Pour (22) et (23), la valeur méta-énonciative se caractérise par sa transparence : elle n'opacifie aucun énoncé. De nature réflexive, elle porte sur la valeur illocutoire du degré d'engagement du locuteur :

Je me porte garant de ce que je viens de vous dire.

Les énoncés *Votre œuvre m'a fait plaisir* en (22) et *il y en a douze cents* en (23) possèdent une valeur mondaine et ne prennent pas de valeur autonymique.

L'expression *Des phrases*, récurrente dans les dialogues, peut s'analyser de façon similaire à *parole d'honneur* et *ma parole d'honneur la plus sacrée*. Cet exemple :

- (24) « Vous êtes vous-même de la boue. » — « **Des phrases!** Est-ce que votre Dieu défend maintenant d'aimer son père? » (Bernanos, *Journal d'un Curé de Campagne*)

constitue un prédicat averbal qui renvoie à *vous êtes vous-même de la boue*. Le discours direct, nous l'avons vu, est autonome. Plaçons-nous à présent à l'intérieur du dialogue. Le deuxième locuteur en prononçant *Des phrases* enclenche-t-il un processus autonymique par rapport à l'énoncé prononcé par le premier locuteur ? Par le syntagme nominal *Des phrases*, le deuxième locuteur refuserait de communiquer en déniait aux termes précédents la possibilité de référer : la portée référentielle de l'énoncé précédent serait, de cette façon, annihilée. L'autonymie permettrait de court-circuiter le processus de la référence institué par le premier énonciateur. Mais la valeur opacifiante de *Des phrases* n'est pas évidente. Une deuxième interprétation nous semble plus intéressante. Le prédicat averbal *Des phrases* se rapproche de prédicats averbaux tels que *Des guignes* :

- (25) « Il faut mourir peu à peu, balbutiai-je, prendre l'habitude. » — « Des guignes! Vous avez suivi cet entraînement, vous? » (Bernanos, *Journal d'un Curé de Campagne*)

Parallèlement, en (24), viendrait se substituer au premier sens attendu, d'ordre métalinguistique, une autre signification, de type :

ce que vous dites est n'importe quoi, des balivernes.

Le prédicat est alors subjectif, de nature axiologique et, plus précisément, dépréciatif, tout comme en (25). La portée référentielle de *Vous êtes vous-même de la boue* serait anéantie par la dépréciation et non par l'opacification. Ainsi, la présence de l'autonymie en (24) est loin d'être évidente. Quoi qu'il en soit, selon ces deux hypothèses, le discours du premier énonciateur est rejeté, ou bien en lui refusant toute possibilité de référer, ou bien en le dépréciant.

La reconnaissance de l'autonymie est encore plus difficile à effectuer lorsque la phrase averbale ne renferme aucun élément métalinguistique : c'est uniquement le contexte qui permet de proposer l'interprétation d'une relation métalinguistique et opacifiante, comme nous le verrons dans notre troisième partie.

3. Autonymie sans terme métalinguistique

Nous envisagerons deux cas de figure selon que l'autonyme est disjoint ou non de l'élément X.

Dans le premier cas, les deux éléments X et X' sont employés de façon disjointe : X' compose une reprise autonymique de l'élément X. Cet exemple :

- (26) J'ai parlé à des mollacks¹ qui me désespèrent avec leurs passages de l'Alcoran.

1 Mollacks : docteurs de la religion musulmane. (Montesquieu, *Lettres persanes*, Notes de la Pléiade)

est composé d'un sujet, l'autonyme X' — *Mollacks* — et d'un prédicat, l'autonyme Y' — *docteurs de la religion musulmane*. Ce qui change par rapport à l'exemple (6) :

- (6) [...] comme les enfants honorent [leurs pères] après leur mort par des sacrifices, dans lesquels ils croient que leurs âmes, anéanties dans le Tyen, reprennent une nouvelle vie : chacun est porté à augmenter une famille [...] ¹.

¹ **Tyen : nom chinois du Ciel** (Montesquieu, *Lettres persanes*, Notes de la Pléiade).

c'est que X' n'est pas repris par un substitut lexical et que la reconnaissance de l'autonymie se fait par l'interprétation du contexte, là par le fait que, dans le texte lui-même, l'appel de note distingue ce signe en l'isolant. En (26), l'autonyme Y' s'accompagne — sans doute dans un second temps — de son sens mondain Y, ce qui permet d'accéder à la référence de ce terme et de comprendre par là-même le sens mondain de X.

Il existe des reprises de termes qui ne font pas partie, contrairement à (26), d'une phrase averbale mais qui constituent des énoncés thématiques. Dans cet énoncé :

- (27) Lucette.— C'est le rubis, surtout qui est admirable.
Bouzin. — **Le rubis ?** La chose, là ? Oui, oui ! (Un petit temps) Ah ! là, là, quand on pense que c'est si cher; ces machines-là ! (Feydeau, *Un fil à la Patte*)

on peut considérer que la reprise du terme *Le rubis* est un autonyme, dans le sens de :

Vous dites le rubis ?

Le terme repris ne compose pas un prédicat mais un élément thématique. Le groupe prédicatif est *la chose*, dans le sens de :

Le rubis, c'est la chose, là ?

Dans ce nouvel exemple :

- (28) — Tes noms et prénoms, citoyenne ? [...]
— Marie-Antoinette-Jeanne-Josèphe de Lorraine, répondit la prisonnière, archiduchesse d'Autriche, reine de France.
— **Reine de France ?** répéta le concierge en se soulevant, étonné, sur le bras de son fauteuil.
— Reine de France, répéta la prisonnière du même ton.
— **Autrement dit, veuve Capet**, dit le chef d'escorte. (Dumas, *Le Chevalier de Maison rouge*).

la reprise des termes *Reine de France* constitue un autonyme, dans le sens de :

Vous dites reine de France ?

De même qu'en (27), elle correspond à un énoncé thématique. La suite *autrement dit veuve Capet* constitue une phrase averbale qui met en évidence la valeur autonymique de la reprise précédente, dans la mesure où le débat porte clairement sur les expressions qui désignent le personnage en question, avec la glose suivante :

Vous dites reine de France ? Moi je dirai plutôt veuve Capet.

Lorsque le discours ne renferme pas d'autonyme disjoint, la phrase averbale comporte le seul prédicat :

- (29) Il a été [...] le porteur des Tables de la Loi¹
¹ **Tables de pierre sur lesquelles était gravé la Loi et que Dieu, selon la Bible, donna à Moïse.** (Chamson, *Le Chiffre de nos jours*)

Dans ce cas, un groupe de mots comme *Tables de la Loi* cumule la valeur mondaine et la valeur autonymique.

Comme précédemment, ce sont des éléments contextuels qui permettent de dire si le prédicat averbal qui n'est pas métalinguistique introduit un processus autonymique. Les exemples (30a) et (31a) :

- (30a) [...] ils avaient passé le fleuve sur un sandal (**embarcation légère du pays**), et se dirigeaient vers l'aride chaîne [...]. (Gautier, *Le Roman de la Momie*)
- (31a) Je l'ai bien senti au café lorsque M. et Mme Vergenne (**des anciens minotiers très riches qui ont acheté l'année dernière le château de Rouvroy**) sont venus faire visite. (Bernanos, *Journal d'un Curé de Campagne*)

sont composés tous deux d'un groupe substantival qui n'est pas métalinguistique.

Pourtant ces énoncés s'opposent d'un point de vue discursif. L'énoncé (30a) comporte plusieurs présupposés que n'a pas (31a) :

i) Tout d'abord, le locuteur et l'allocutaire ne partagent pas les mêmes connaissances. Le lecteur est un lecteur particulier qui ne connaît pas le pays en question.

ii) Ensuite, le locuteur est conscient de ce décalage et du fait que le mot constitue un obstacle pour le lecteur.

Par conséquent, en (30a), l'énoncé entre parenthèses a pour fonction d'explicitier le terme *sandal* : celui-ci se charge d'une valeur autonymique. L'énoncé entre parenthèses opacifie le terme de *sandal*. Il peut se paraphraser par (30b) :

- (30b) Ils avaient passé le fleuve sur un sandal (je dis sandal, terme qui désigne une embarcation légère du pays).

En (31a), l'énoncé entre parenthèses a pour fonction de donner des renseignements non pas sur le nom mais sur la référence. Le groupe de mots *M. et Mme Vergenne* n'est pas un obstacle. Cet énoncé s'oppose à une phrase du type (31b) :

- (31b) M. et Mme Vergenne (couple composé d'un homme et d'une femme dont le nom de famille est Vergenne).

La dénotation en (30a) est court-circuitée alors qu'en (31a) elle est poursuivie. En (31a), il n'y a pas de X'. En (30a), en revanche, *sandal* est un mot bâtard où se côtoient deux signes, l'élément X et son autonyme X'; l'élément entre parenthèses, quant à lui, est un mot autonyme de type Y' ; on voit que c'est grâce à lui que s'établit l'accès à la référence, ainsi il possède également, mais de façon secondaire sans doute, une valeur mondaine, ce qui le rapproche d'un énoncé en *autrement dit* :

- (30c) Ils avaient passé le fleuve sur un sandal (**autrement dit embarcation légère du pays**).

et le distingue de cet énoncé :

- (32a) Il sortait de Normale, avait trente ans, une grosse tête (**la « coupole de Rome »**) sur un petit corps malingre. (Exemple tiré de Anna Brevet, 1993, p. 22, 1993)

En effet, en (32a), l'élément entre parenthèses représente un autonome (Y') mais il ne permet pas au lecteur d'accéder au sens mondain, contrairement à *embarcation légère du pays* : il n'a pas de fonction d'explicitation. Pour cette raison, l'exemple (32a) ne pourrait pas se paraphraser avec *autrement dit* mais avec un terme comme *appelé* qui n'est pas chargé de produire une explicitation :

(32b) Il sortait de Normale, avait trente ans, une grosse tête, **appelée la « coupole de Rome »**, sur un petit corps malingre.

La différence entre les énoncés (30a) et (31a) se perçoit dans le fait que l'énoncé entre parenthèses, en (30a), peut se trouver à n'importe quel point de la chaîne contrairement à (31a) qui doit respecter la cohésion du groupe syntagmatique (cf. Authier-Revuz, 1995). C'est ce que l'on voit en (30d) qui paraît possible :

(30d) [...] ils avaient passé le fleuve sur un sandal (embarcation légère du pays) **des plus beaux** et se dirigeaient vers l'aride chaîne [...].

alors que (31c) semble plus difficile :

(31c) *Je l'ai bien senti au café lorsque M. et Mme Vergenne (des anciens minotiers très riches qui ont acheté l'année dernière le château de Rouvroy) **de Mézargues** sont venus faire visite.

En outre, en (30a), l'absence de déterminant fait de ce groupe substantival un groupe proprement attributif, tel qu'on en trouve dans les définitions. En revanche, en (31a), la présence du déterminant indéfini range le groupe *M. et Mme Vergenne* dans une relation d'appartenance où il n'est pas question d'une explication sur le terme :

M. et Mme Vergenne appartiennent à la classe des anciens minotiers.

Enfin, l'énoncé (30a) compose une phrase averbale alors que l'énoncé (31a) pourrait être considéré comme une apposition. En effet, en (30a), nous avons, par le décalage autonymique, une rupture syntaxique, contrairement à (31a) : on ne peut pas parler d'apposition pour (30a), mais bien d'une prédication distincte et plus exactement d'une phrase averbale.

Conclusion

La phrase averbale peut constituer une forme discursive qui enclenche un processus autonymique. Celui-ci se perçoit le plus nettement lorsque la phrase averbale comprend un terme métalinguistique susceptible de jouer un rôle opacifiant. Mais certaines phrases averbales comportent des termes métalinguistiques qui ont perdu leur valeur opacifiante. L'interprétation contextuelle permet alors de constater s'il se produit un processus d'opacification. Il existe enfin des phrases averbales qui ne comprennent aucun terme métalinguistique. Il faut recourir également à l'analyse contextuelle pour déterminer s'il y a une opacification des termes. Nous avons étudié ici, principalement, les cas de figure où le sujet de la phrase averbale était susceptible d'être autonymique. Il serait intéressant d'approfondir la réflexion sur les prédicats autonomes.

Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ J. (1992) : « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale*, n° 55, p. 38-42.
- AUTHIER-REVUZ J. (1993) : « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale*, n°56, p. 10-15.
- AUTHIER-REVUZ J. (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi (Boucles réflexives et non-coïncidences du dire)*, Paris : Larousse.
- LEFEUVRE F. (1999a) : *La phrase averbale en français*, Paris : L'Harmattan.
- LEFEUVRE F. (1999b) : « Les marqueurs de prédication dans la phrase averbale en français », *Verbum*, XXI, 4, p. 429-438.
- LE GOFFIC P. (1993) : *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.
- MOREL M.-A. & DANON-BOILEAU L. (1998) : *Grammaire de l'intonation*, Paris : Ophrys.
- REY-DEBOVE J. (1978) : *Le métalangage*, Paris : Le Robert.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R. (1994) : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.